

Formation continue

La réflexion éthique au cœur des pratiques professionnelles des MJPM

Contexte

La réforme de la protection des majeurs, loi du 5 mars 2007, applicable depuis le 1er janvier 2009, va dans le sens d'une professionnalisation des acteurs de la protection. C'est à ce titre que nous proposons la formation sur la notion de réflexion éthique.

Savoir mener une réflexion éthique sur ses pratiques professionnelles est une compétence essentielle du MJPM lui permettant de proposer au majeur protégé un accompagnement prenant en considération ses besoins et respectueux de ses droits et libertés.

Cette formation propose, sur une journée, d'acquérir les connaissances nécessaires pour envisager une réflexion éthique sur ses pratiques professionnelles.

Objectifs

- Comprendre ce qu'est la réflexion éthique,
- Identifier les spécificités de la réflexion éthique par rapport au cadre juridique et à la déontologie
- Identifier les dilemmes éthiques inhérents à la protection d'un majeur
- Développer ses capacités de réflexion éthique

Public

Toute personne qui intervient auprès de majeurs protégés dans le cadre d'une mesure judiciaire.

Aucun pré requis.



7 heures

en présentiel sur le site de

l'IRTS Montpellier



20/03/2025



200 euros

Contenu de la formation

1) Cerner la notion de réflexion éthique

à partir de situations concrètes rencontrées dans la pratique professionnelle :

- Savoir identifier les questions éthiques qui se posent dans les pratiques professionnelles des MJPM (protection/respect des droits et des libertés, confidentialité/partage d'informations...)
- Savoir distinguer ce qui relève de l'éthique, de la déontologie ou de la loi
- Savoir inscrire la réflexion éthique dans le cadre juridique

2) Mise en application

- Identification des dilemmes rencontrés dans la pratique professionnelle des participants
- Comment mener une réflexion éthique autour de ces dilemmes ?

Méthode proposée pour la journée

Formation interactive basée sur un aller-retour permanent entre les situations pratiques rencontrées par les participants et les apports théoriques, leur permettant de mener une réflexion éthique sur ces pratiques.

Attestation de formation

Une attestation de suivi sera délivrée après la journée de formation.

Déclaration d'activité enregistrée sur le N° 91340190634 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Équipe pédagogique

Karine MOREL : Cadre
pédagogique / juriste

Coordination pédagogique
Caroline MALABAVE

Contact

Caroline Malabave
Cadre Pédagogique
04 67 07 80 62
caroline.malabave@faire-ess.fr

www.faire-ess.fr

1011, rue du pont de Lavérune
CS 70 022
34 077 Montpellier cedex 3

